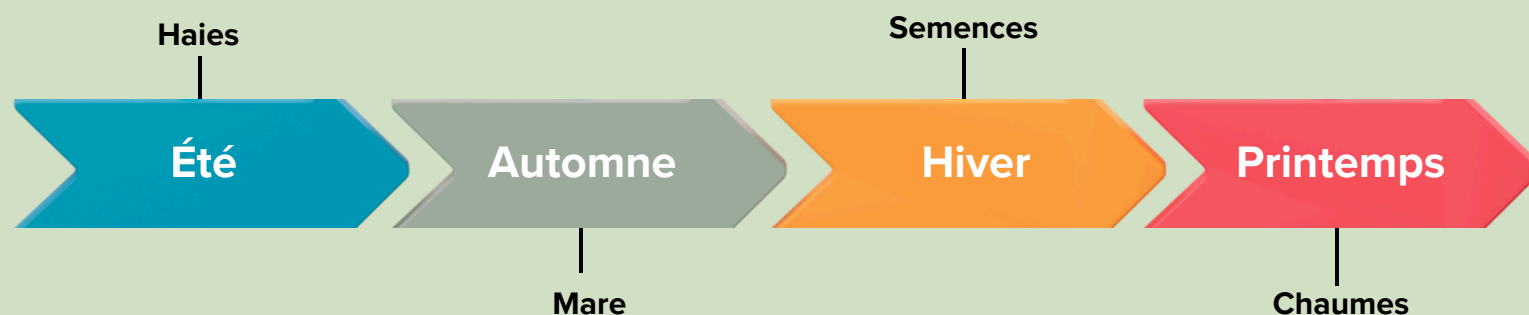


Agréée au titre de la protection de l'environnement, la FDC86 dispose d'un savoir-faire pour la gestion des espèces et de leurs habitats.

# Chasseurs, Agriculteurs, Collectivités...

Il y a toujours une bonne raison d'aménager son territoire !

## Un projet ? Faites-le-nous savoir



## La Fédération vous aide dans votre projet

	Culture biodiversité	Bandes enherbées	CIPAN	Chaumes	Haie Champêtre
Bénéficiaires					
Subvention *	Semences <b>100%</b> de la cotisation territoriale	Semences <b>100%</b> de la cotisation territoriale	Semences <b>60%</b> de la cotisation territoriale	Jusqu'à <b>20€/ha !</b>	Plans, protections <b>100%</b>
Contrat	<b>1 an ou 3 ans</b>	<b>3 ans</b>	<b>1 an</b>	<b>1 an</b>	<b>15 ans</b>
Conditions *	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interdiction production/récolte</li> <li>Règle d'implantation et destruction à respecter</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création Bande entre 5 à 20 m de large</li> <li>En <b>bordure</b> ou à l'intérieur d'une <b>parcelle agricole</b>, dans un contexte de grandes cultures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Planter avant le <b>15 septembre</b></li> <li>Pas de <b>destruction</b> avant le <b>15 janvier</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Max <b>20ha</b> d'un seul tenant</li> <li>Chaumes &gt; <b>20cm</b></li> <li>Maintien des chaumes                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- interculture <b>courte</b> : jusqu'au <b>30 septembre</b></li> <li>- interculture <b>longue</b> : jusqu'au <b>2ème dimanche de décembre</b></li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>200m minimum</b></li> <li>haie double ou triple</li> <li><b>obligation de paillage</b>, fourni par les bénéficiaires (3ans)</li> </ul>

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT



DIVERSIFIER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE



AMÉLIORER LE CADRE DE VIE



FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA VIENNE

La Fédération des Chasseurs (FDC86) vous accompagne dans vos projets d'aménagements pour mettre en place une gestion durable du territoire.

\*pour en savoir plus sur les conditions de subvention et de contrats, contacter la FDC86



### Fédération des Chasseurs de la Vienne

2134 Route de Chauvigny  
86550 Mignaloux-Beauvoir  
05 49 61 06 08



[www.chasseenvienne.com](http://www.chasseenvienne.com)

Avec le soutien financier :



# VOUS AVEZ UN PROJET PARTICULIER ?

Nous vous proposons l'aménagement adapté.

Pour optimiser votre projet d'aménagement, la FDC86 vous propose un diagnostic environnemental afin de vous aider à choisir la solution la plus adaptée à votre territoire.

## 1 La Culture biodiversité, un refuge permanent pour le gibier

- ✓ Couverts favorables aux gibiers
- ✓ Lieu d'alimentation et d'abri pour le gibier

Durée : 1 à 5 ans



### Les couverts

- Annuel petit et grand gibier
- Pérenne petit et grand gibier
- Fleurs sauvages et mellifères
- Annuel gestion des dégâts

## 2 La Haie Champêtre, un habitat pérenne aux multiples fonctions

- ✓ Lieu d'alimentation et d'abri pour le gibier
- ✓ Couloir de déplacement des animaux
- ✓ Effets agronomiques et écologiques reconnus

Plantation : de décembre à mars

### Les essences

- Minimum 10 espèces champêtres



## 3 Les Bandes enherbées, idéal pour le petit gibier en plaine

- ✓ Lieu d'alimentation et d'abri pour le gibier, les auxiliaires de cultures et pollinisateurs
- ✓ Rupture des grandes parcelles
- ✓ Couloir de déplacement des animaux

Durée : 3 ans minimum

### Le couvert

Mélicot jaune (29%), Sainfoin (22%), Sarrasin (18%), Trèfle violet (10%), Trèfle incarnat (10%), Minette (3%), Bourrache (3%), Souci (1%) et Achillée millefeuille (1%), semé à 20 kg/ha



## 4 La CIPAN, un refuge en période de chasse

- ✓ Lieu d'alimentation et d'abri pour le gibier en période automne, hiver
- ✓ Propice à la recherche du gibier

Durée : 4 mois minimum

### Les couverts

- 3 à 4 mélanges proposés chaque année avec un minimum de 3 espèces différentes.

## 5 Les Chaumes, un habitat préservé après moisson

(très attractif pour la caille des blés)

- ✓ Mêmes objectifs que pour le CIPAN
- ✓ Mise en place facile et économique

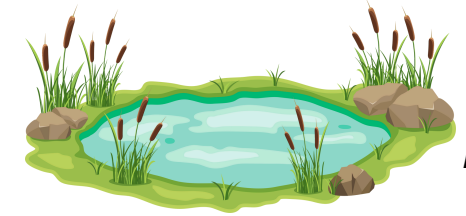
Durée : 3 mois minimum

### Le couvert

- Maintien des chaumes et repousses après moisson

## 6 Pensez aussi...

- Aux mares à restaurer ou à créer
- Aux parcelles délaissées à acheter



N'hésitez pas à en parler avec votre technicien cynégétique.